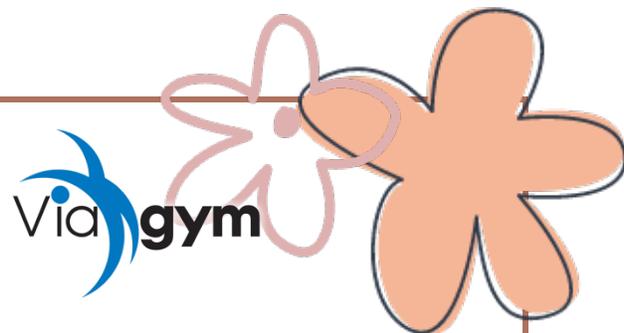


CLUB DE GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE VIAGYM

POLITIQUES RELATIVES AU PROGRAMME DÉVELOPPEMENT



RÈGLEMENTS :

- Il est strictement interdit de prendre des photos et /ou vidéos pendant les cours
- **Finalité :**
Il est entendu que des frais peuvent être chargés pour l'entrée des parents et spectateurs lors des événements de fins de session.
- **Santé et sécurité :**
Pour tout motif grave de comportement inapproprié ou relié à la santé ou à la sécurité de votre enfant, ce dernier pourra être retiré du programme et vous en serez alors avisés sans délai.
- **Vêtements appropriés :**
Votre enfant doit porter le vêtement officiel de Viagym lors de chacun des cours.
- **Bijoux :**
Votre enfant ne portera aucun bijou puisque les boucles d'oreilles, chaînes, montres ou autres accessoires mode sont susceptibles de constituer un risque pour la sécurité de la pratique de la gymnastique ou du trampoline.
- **Cheveux longs:**
Si votre enfant a les cheveux longs, veuillez les attacher pour la sécurité de la pratique de la gymnastique ou du trampoline.
- **Présence des parents et ponctualité :**
Vous devez **obligatoirement** vous assurer que le cours a lieu avant de laisser votre enfant au gymnase; vous devez respecter l'horaire fixé autant au début qu'à la fin du cours et, **vous ne devez pas demeurer dans le gymnase pour suivre le cours de votre enfant** et ce afin d'assurer la sécurité de l'activité (à l'exception des cours parent/enfant).
- **Pénalité pour retards :** Le parent qui ne respecte pas la ponctualité lors de la fin des cours s'expose à se voir imposer par la direction du Club une pénalité de 5\$ pour les 15 premières minutes de retard et 1\$ par minute additionnelle. Dans le cas où la situation ne se corrige pas, l'enfant pourra être retiré du programme.
- **Premiers soins en cas d'accident :**
Vous autorisez le personnel de Viagym à donner les premiers soins à votre enfant en cas de blessure ou de malaise et, en cas d'urgence, à prendre les dispositions nécessaires pour le transport en ambulance et dans une telle situation, les frais engagés seront à la charge du parent.
- **Perte ou destruction d'objets personnels :**
Viagym n'assume aucune responsabilité pour les objets personnels de votre enfant qui pourraient être endommagés, perdus ou volés.

POLITIQUES DE REMBOURSEMENT :

- **Situations de force majeure :**
Viagym ne peut garantir la disponibilité ou l'accessibilité à ses gymnases lors de situations de force majeure qui ne sont pas sous son contrôle, tels que tempête de neige, panne de courant, fuite de gaz, déneigement des toitures. Dans de telles circonstances, Viagym prend les moyens à sa disposition pour en informer sa clientèle (site internet, courriel, page facebook) ; aucun remboursement n'est accordé si le cours annulé ne peut être repris dans la présente session.
- **Remboursement en cas de désistement à la session gymnique :**
À l'occasion d'un désistement en cours de session, Viagym rembourse les frais d'inscription de la portion des cours non dispensés et charge une pénalité de 10% du montant remboursé; les frais d'affiliation à la fédération de gymnastique du Québec, le coût des vêtements officiels de Viagym, les frais hors MRC, les frais de la campagne de financement et les frais d'entretien d'équipement ne sont pas remboursés. Veuillez prendre note que le montant du remboursement sera effectif à compter de la date de réception PAR COURRIEL à developpement@viagym.org de l'avis du désistement.
- **Absence à un ou des entraînements :**
En cas d'absence (maladie, empêchement, oubli, vacances), veuillez prendre note que les cours manqués par votre enfant ne peuvent être repris et/ou crédités. De plus, il n'est pas possible de reprendre un cours dans une autre plage horaire, car nous devons respecter un ratio entraîneurs/athlètes.
- **Remboursement en cas de désistement à un cours à la carte et/ou à une fête d'anniversaire :** À l'occasion d'un désistement, le Club Viagym rembourse le prix de l'activité sans pénalité si l'avis d'annulation est envoyé par courriel à developpement@viagym.org dans les 7 jours précédents la réservation. Dans le cas d'avis à moins de 7 jours de la réservation, une pénalité de 10% du montant remboursé sera applicable. Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera effectif si l'avis est envoyé à moins de 24h de la réservation.